



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 septembre 2018

Mobilité

Le « Bike-Check » prend de l'ampleur

Deux ans après le lancement du projet pilote « Bike-Check » par le canton du Valais et la ville de Sion, le nombre de communes partenaires s'élève à neuf et couvre désormais tant le Haut-Valais que dans le Valais romand. Cette offre est destinée aux étudiants et apprentis domiciliés à moins de 2.5 kilomètres de leur lieu de cours.

Initié en 2016, le « Bike-Check » est un complément au « Rail-Check » et s'adresse aux étudiants et apprentis domiciliés à moins de 2.5 kilomètres de leur lieu de cours. Cette participation financière du canton et de la commune de domicile consiste en un bon d'achat et/ou de réparation d'une valeur de 100 francs, valable jusqu'au 31 décembre de l'année scolaire en cours, en lien avec la mobilité douce (vélo, vélo électrique, casque, pièces détachées, accessoires, réparation ou service). Nominatif et non transmissible, le « Bike-Check » résulte d'un partenariat entre le canton, les communes intéressées et des magasins de sport du canton.

A ce jour, neuf communes, réparties entre le Haut et le Bas-Valais, ont rejoint le projet : Brigue-Glis, Collombey-Muraz, Martigny, Monthey, Naters, Sierre, Sion, St-Maurice et Viège.

Ce développement démontre que le vélo est très efficace sur des courtes distances et correspond à l'approche multimodale de la mobilité, adaptée aux réalités topographiques, climatiques et sociodémographiques de notre canton. Ce projet permet de donner aux jeunes en formation l'accès à une offre de mobilité complète les encourageant à la mobilité durable.

Toutes les informations sont disponibles sur www.vs.ch/bike-check.

Personnes de contact

Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité, 079 276 00 58

Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle 079 666 83 23

